



Une concertation pour rien ?

Le rapport, faisant suite à la concertation lancée par le Men le 5 Juillet, a été présenté à la presse le 5 octobre. Sur de nombreux sujets, son contenu est bien éloigné, de la teneur des débats et des propositions faites par les participants. En ce qui concerne le service public d'orientation, la régionalisation est annoncée et « des transferts sont préparés ».

Une transformation majeure des rapports entre l'Etat et les Régions

Le rapport reconnaît les inégalités entre les Régions pour les dépenses d'Education. Il les attribue à la fois, aux disparités des ressources, mais aussi aux priorités politiques retenues, Pour autant, il n'en conclut pas qu'il serait prudent de renforcer la politique éducative au niveau national afin d'assurer une plus grande égalité pour tous devant l'éducation

Au contraire il affirme « le maintien de la cohésion Nationale et la garantie par l'Etat de l'égalité sur le territoire n'implique plus nécessairement au XXIème siècle, une centralisation totale et une standardisation excessive de l'Education » Pourtant, en termes de justice et d'efficacité, la supériorité de schémas et de décisions locales par rapport à une définition nationale d'objectifs et de moyens, reste à démontrer !

Les rapporteurs n'hésitent donc pas à proposer, conformément à l'accord signé par le premier Ministre avec l'ARF, que les Régions pilotent la carte des formations professionnelles et l'orientation. C'est une transformation majeure de la place de l'Etat, dans la détermination de la politique éducative.

L'Education Nationale n'apparaît plus désormais que comme un prestataire de service. Le rapport précise, en effet, que « pour la formation professionnelle sous la responsabilité de l'Education Nationale, il appartiendra au Recteur, d'indiquer dans le cadre du dialogue stratégique, celles des évolutions proposées par la Région que les moyens d'enseignement dont il dispose, permettra de prendre en

8 Octobre 2012

Sommaire :

- *Une transformation majeure*
- *Transferts annoncés*
- *Engagement sur la décentralisation*
- *Actions*

Consultez

Sur le site du SNES

WWW.snes.edu/nosmetiers/copsyetdcio

La fiche des Etats généraux

Les contributions

Les communiqués de presse

Décisions aux plus hauts niveaux



compte »

Comment l'Education Nationale pourrait elle continuer à avoir sa politique propre dans ces conditions ? Comment éviter la balkanisation de l'Education si la carte des formations et donc les priorités fixées pour l'accès aux formations et aux diplômes deviennent régionales ?

« Des transferts annoncés concernant le service public d'orientation »

Alors que le rapporteur, lors de la synthèse concernant le SPO avait pris soin d'indiquer les différentes positions sur la structure du SPO et les divergences profondes entre les participants, le rapport n'en a cure. Il ne retient rien des débats et prend le parti de préconiser « d'instituer un service public régional pour mettre en réseau les différents dispositifs existants et répondre ainsi plus efficacement aux besoins des différents publics jeunes ou adultes au sein des territoires ».

Contrairement aux discussions, aucune différenciation des besoins des élèves et de la nécessité d'y répondre de manière spécifique n'apparaît. **C'est bien de transfert dont il est question !**

Le CIO n'est pas évoqué. En creux, il est donc mis sur le même plan que les autres « dispositifs ». Mais justement, le Service public d'orientation de l'Education nationale n'est pas un dispositif, c'est un service de l'Etat !

En phase, avec la décentralisation



Lors de son intervention aux assises du Sénat, sur la décentralisation le 5 Octobre, F. Hollande a déclaré que **"La loi devra clairement confier aux régions l'ensemble des attributions qui sont encore celles de l'Etat en matière de formation professionnelle, d'orientation, de mise en cohérence des politiques de l'emploi au niveau territorial" (hors Pôle Emploi et gestion des contrats aidés) ».**

De même, l'Etat "laissera la région avoir vocation à piloter l'ensemble des politiques conduites dans les domaines de l'emploi et de la formation" pour un "meilleur lien entre les qualifications proposées et les besoins des entreprises" a-t-il précisé..

Cette décision signifierait qu'il n'y aurait plus de service public d'orientation dépendant de l'Etat. En effet, pour « aller au bout de la logique des "blocs de compétence", selon le principe "à chaque grande politique, une seule collectivité", Il s'agira d'empêcher les doublons avec l'Etat. » Donc il ne pourrait, selon cette conception, y avoir deux SPO, ce qui signifierait bel et bien, la disparition du Service d'orientation de l'Education Nationale !



Ne refaisons pas 2003 en pire !



Les Rapporteurs souffriraient ils d'une amnésie rétrograde ?

Un certain Raffarin en 2003 avait déjà tenté le transfert. La profession s'est mobilisé et y a fait obstacle. Il est pour le moins curieux qu'un gouvernement de gauche reprenne ces projets iniques et dangereux à son compte !

Car que se passera t-il quand les Régions contrôleront l'ensemble de la chaîne formation/orientation/emploi du point de vue de l'orientation scolaire ? Comment la politique d'Education ne pourrait elle être assujettie aux besoins économiques locaux avec une telle transformation de la gouvernance ? Comment l'Etat pourra t-il faire valoir des objectifs de développement de certaines filières, de certains niveaux de qualification dans des Régions qui auraient décidé d'accorder des priorités à d'autres formations, pour d'autres niveaux ou secteurs particuliers ? Que deviendront nos missions s'il s'agit de « convaincre » les jeunes que les formations ouvertes régionalement sont celles qu'ils doivent choisir ? A lire certains schémas régionaux de formation, on peut craindre que de la psychologie nous ne soyons contraints de verser dans la communication et la force de vente !

Des équipes pluri-professionnelles ignorées

Alors que nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour insister, dans tous les groupes, sur l'existence de professionnels ayant des formations spécifiques, aux côtés des enseignants, de leur rôle dans les cellules de veille et dans le suivi des élèves, il n'en reste rien dans le rapport, ni sur le handicap, ni sur le climat scolaire, ni sur l'aide aux élèves en difficultés. Ni Rased, ni équipes pluri-professionnelles, par contre un renvoi systématique sur la formation initiale des enseignants afin qu'ils jouent tous les rôles

La démarche éducative de « construction et d'appropriation de l'orientation ne fait aucune place particulière aux copys. Si les discours restent les mêmes sur le droit au retour en formation et les passerelles, la question des capacités d'accueil est soigneusement évitée. Mieux, le rapport invente des dispositifs déjà existants, ainsi « un dialogue et une médiation avec les parents en cas de désaccord » sur l'orientation ! Seules nouveautés une seconde Pro de détermination et une expérimentation sur le choix de l'orientation par les parents en 3ème

Les marges de manœuvres

F Hollande présentera le rapport le 9 octobre et le 11 Octobre, V Peillon annoncera au CSE ce qu'il en retient. Ces axes serviront de base à la rédaction du projet de loi, communiqué fin Octobre.

Il y aura bien évidemment une phase de négociations, mais chacun aura pu noter que le SPO est au carrefour de plusieurs dossiers importants tels que l'emploi et la décentralisation,. Seule une mobilisation de tous pourra infléchir des décisions qui semblent déjà bien arrêtées. La question de l'orientation est particulièrement sensible, mais elle va de pair avec une autre conception du système éducatif, dessaisissant l'Education Nationale de la maîtrise de sa carte des formations, rétablissant les PEGC au collège par la bivalence, maintenant le LPC et le socle, allongeant l'année scolaire, et revenant sur l'annualisation des horaires. Toutes ces « bonnes » idées déjà proposées par Chatel et que les personnels ont réussi à faire rentrer dans les cartons !



Etats généraux :

Dans la quinzaine à venir, vont être organisés, dans chaque académie des Etats Généraux afin de se faire entendre, et faire remonter nos revendications pour l'amélioration du système éducatif et de nos conditions de travail

Des synthèses vont avoir lieu dans chaque Académie (voir date, sur le site du SNES, pour votre académie) Une synthèse nationale aura lieu le 25 Octobre à Paris

Il faut témoigner !

Bilan Rentrée 2012

Saisissez-vous de cette occasion pour faire un bilan de la dégradation du service public d'orientation de l'EN, tant du point de vue des postes non remplacés, de la dégradation de l'accueil consécutif aux regroupements fusions et fermetures de CIO, des conséquences des réductions budgétaires de ces dernières années et de la question des salaire



L'Avenir des services

La mise en place du SPO et la perspective d'une décentralisation annoncée amènent les Csaio à engager les services dans des salons vitrines de plus en plus nombreux- Quelles nouvelles injonctions observez vous actuellement, quelles conséquences sur nos activités dans les établissements, quelles conséquences sur nos conditions de travail?

- Il y a de plus en plus d'associations diverses dans les établissements : A partir de quelles entrées (soutien scolaire, recherche de stage, information sur les métiers, préparation du projet, décrochage..) ? Quels en sont les financements ?

Quelles demandes sont pour vous prioritaires dans le contexte ?

Un Plan d'actions

Une journée nationale d'action sera nécessaire en Novembre, dans les académies pour défendre le service public national d'orientation, de l'Education Nationale et préserver les CIO, nos missions et notre qualification de psychologue, si le Ministre reprend toutes ces propositions.

Cette journée, que nous proposerons aux autres organisations, sera à déterminer dans le courant de la semaine, en fonction des axes retenus par le Ministre.

Elle pourra être suivie d'autres actions dont une journée de rassemblement national à Paris, incluant le recours à la grève, si l'évolution des discussions n'est pas positive.

